

# LANNE

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 23 mai 2020, Alain LUQUET a été réélu maire de LANNE, un poste qu'il occupe depuis 1983.

C'est Marcel LANCETTE, élu en même temps que lui pour la première fois, qui a présidé cette élection en tant que doyen de l'assemblée, assisté des deux plus jeunes élus comme assesseurs : Elodie VILLENEUVE et Vincent TRAVES.

Quatre adjoints seront là pour le seconder : Eric MARRIAT (1<sup>er</sup> Adjoint), Nathalie LAGLEYSE (2<sup>ème</sup> Adjointe), Jean-Jacques PERRET (3<sup>ème</sup> Adjoint) et Serge CAPERET (4<sup>ème</sup> Adjoint).

Chacun d'eux sera en charge d'une commission afin de préparer et faciliter les décisions du Conseil Municipal.

Aussitôt élu, Alain LUQUET a remercié les électrices et les électeurs pour le mandat qu'ils lui ont donné en plébiscitant l'équipe qu'il leur a proposé.

Dans ses remerciements, il n'a pas oublié le soutien que lui ont manifesté les six équipes précédentes dans la conduite des affaires municipales.

Pour revenir au présent, Alain LUQUET se félicite de l'arrivée de nouvelles et jeunes compétences au sein de l'assemblée, mais se rassure de la présence d'élus de la première heure pour satisfaire la nécessité de mémoire.

La prochaine réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2020 organisera les délégations, commissions et les désignations dans les différentes structures intercommunales.

Le 3 juillet 2020, le Conseil Municipal sera amené à voter le budget qui marquera le démarrage effectif du mandat.